

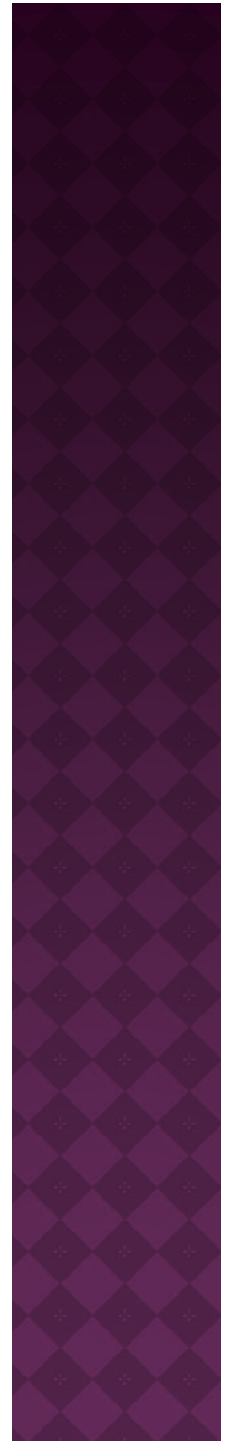
# LES VIOLENCES CONJUGALES

*Par Julien MAKAYA*

*Psychologue Clinicien, Psychothérapeute, Conseiller Conjugal*

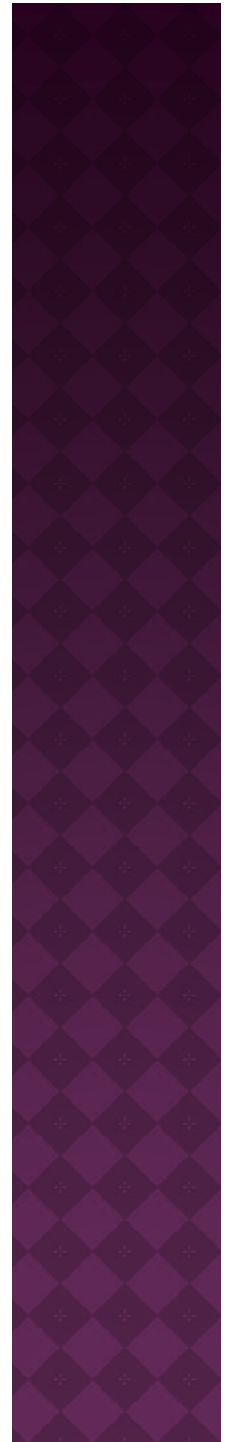
# INTRODUCTION

- ◉ La **violence conjugale** regroupe toutes les formes de **violences** qui ont lieu au sein d'un couple.
- ◉ Les **violences conjugales** sont la forme la plus courante des **violences** faites aux femmes, bien qu'une minorité d'hommes soit également victimes.
- ◉ Les **violences conjugales** restent encore un sujet tabou car plusieurs victimes restent silencieuses .
- ◉ Comment définit-on les **violences conjugales** ?
- ◉ Quelles réalités recouvrent-elles ?



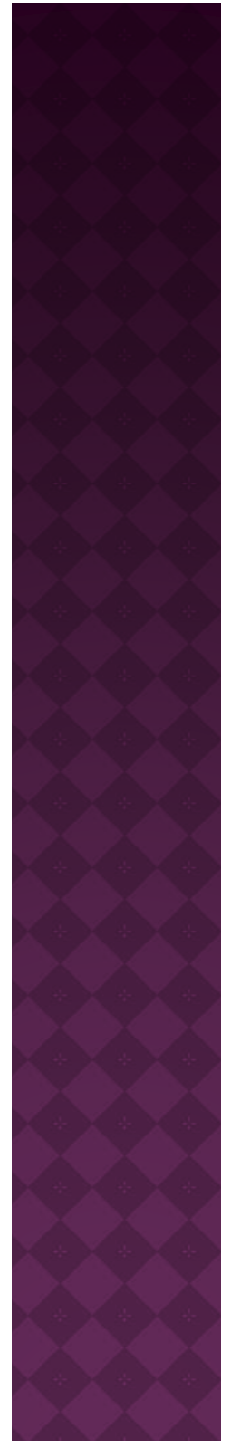
## QU'EST CE QUE LA VIOLENCE CONJUGALE?

- ⦿ L'OMS définit la **violence conjugale** comme :  
"tout comportement au sein d'une relation intime, qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes qui sont parties à cette relation".
- ⦿ La violence conjugale est basée sur une relation de domination



# FORMES DE VIOLENCES CONJUGALES

- ◉ **Les violences conjugales** sont souvent limitées au terme générique de " **femmes battues** ".
- ◉ Cette restriction n'englobe pas toutes les formes de **violences** , elle ne prend en compte que la **violence physique**.
- ◉ Les **violences** verbales, sexuelles et psychologiques voire économiques sont également à prendre en considération quand on parle des **Violences Conjugales**



## ⦿ Différentes formes de violences Conjugales

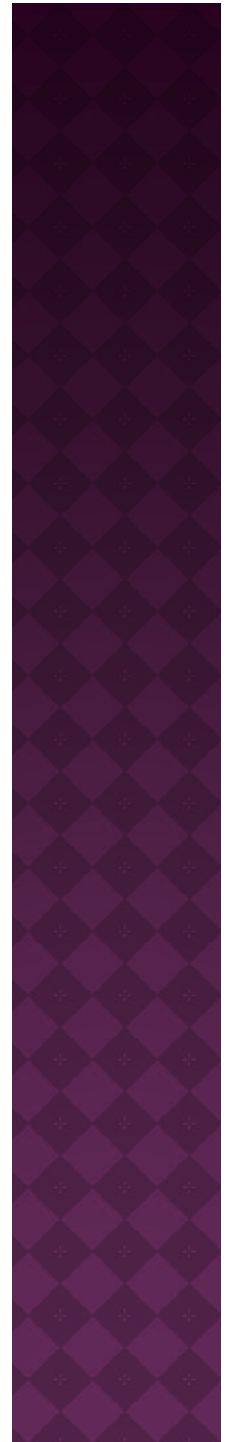


# 1. VIOLENCES PHYSIQUES

- ⊙ C'est la forme la plus stigmatisée de **violence conjugale** , qui se traduit par **des coups et blessures ( gifles, coups de pieds ou de poings, coup de fouets, strangulations, brûlures de cigarettes, coups avec objets, mutilations et sévices)** qui peuvent aller jusqu'au meurtre (homicide).
- ⊙ En Afrique, la femme étant épousée moyennant la dot, elle est considérée par certains hommes comme un « bien acquis ».

## 2. VIOLENCES VERBALES

- ⦿ : Elles se traduisent par des **insultes**, des **menaces**, qui maintiennent un climat de conflit et d'intimidation du conjoint.



# 3. VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES

La **violence** psychologique est souvent la première **violence** exercée au sein du couple.

- Elle se caractérise par des dévalorisations et de prise de contrôle de l'autre.

Elle se caractérise par des:

- humiliations;
- chantages;
- dévalorisations;
- Pressions;
- jalousie malade;
- Séquestrations;
- privations d'autonomie;
- vexations en tout genre;
- propos méprisants;
- critique systématique des opinions ou actions de la femme.



## 4. VIOLENCES SEXUELLES CONJUGALES (VSC)

Les VSC et particulièrement le viol conjugal sont culturellement non validées par la société qui parle de « **devoir conjugal** ».

- Les VSC se caractérisent par les abus sexuels dans le couple (viol, agressions sexuelles, rapports sexuels avec les cadets et les neveux du conjoint, proxénétisme).
- En France, 3 % des femmes seraient victimes. Le phénomène n'est pas étudié au Congo

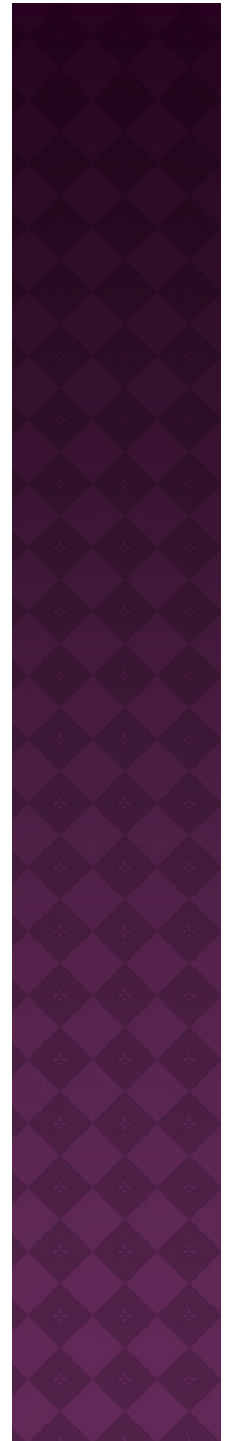
# VIOLENCES ÉCONOMIQUES :

- Il s'agit de toutes sortes d'actions qui placent le conjoint dans une situation de dépendance financière, l'empêchant de s'assumer seul.
- Cette **violence** économique se traduit par une privation de ressources, le vol des revenus, un contrôle maladif des dépenses du conjoint, ou encore par le fait de l'empêcher d'avoir ou de conserver un emploi.

# FACTEURS DES VIOLENCES CONJUGALES

- ◉ Culture africaine faite de la domination de l'homme ;
- ◉ Culture chrétienne obligeant la soumission de la femme
- ◉ Troubles du comportement;
- ◉ Personnalité de type impulsive et agressive;
- ◉ L'alcool, la drogue et le stress peuvent favoriser l'expression de la violence.

**Mais il n'existe pas de substance ou de situations stressantes qui possèdent le pouvoir de rendre quelqu'un violent contre sa volonté.**

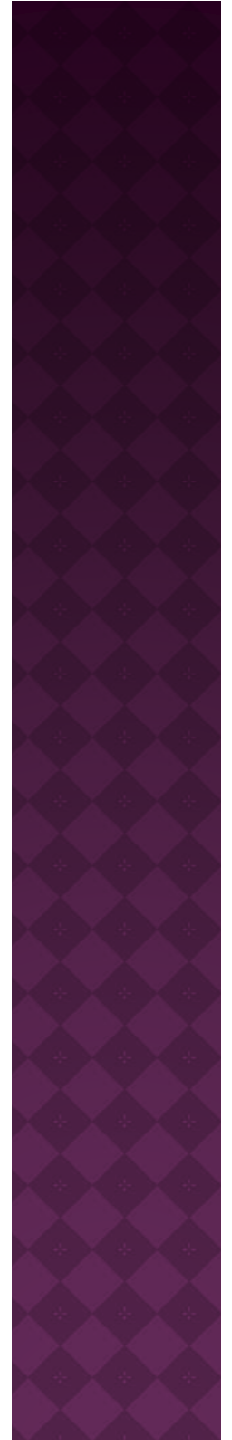


## ⦿ Conséquences des violences conjugales



# AU PLAN PHYSIQUE

- ◉ Infirmité
- ◉ Homicide
- ◉ Blessure
- ◉ Traumatisme crânien

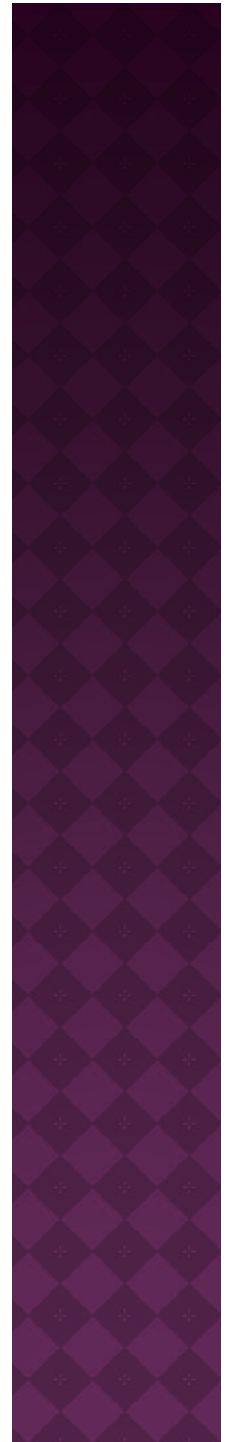


# AU PLAN PSYCHOLOGIQUE

- ◉ Trouble de stress post-traumatisme (TSPT)
- ◉ Dégoût pour le mariage
- ◉ Désinvestissement de la sphère affective et relationnelle
- ◉ Traumatisme psychique chez les enfants et désorganisation de la famille
- Suicide

# AU PLAN SOCIAL

- ◉ Divorce
- ◉ Poursuite judiciaire
- ◉ Disharmonie dans l'éducation des enfants
- ◉ Opposition de deux familles des conjoints



**QUE FAIRE?**



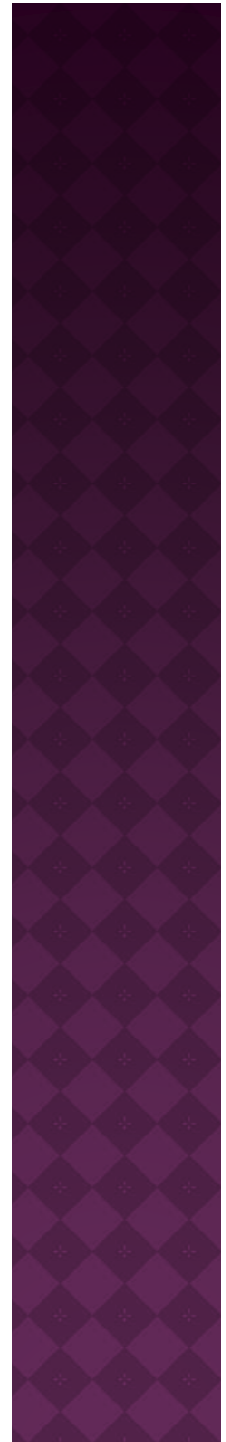


# QUE FAIRE ?

- ◉ Faites établir soit par un médecin un certificat de coups et blessures;
- ◉ Conservez les preuves et témoignages des violences que vous subissez
- ◉ Saisissez un avocat ou la police si vous êtes mariée pour éviter d'être poursuivi pour « **abandon du domicile conjugal** ».
- ◉ Rassemblez le maximum de papiers : actes de naissance, carte d'identité, passeport, carnet de santé et de vaccination de vos enfants, carte bancaire
- ◉ Prenez contact avec les structures de conseils, d'écoute, de soutien et d'aide à la prise de décision
- ◉ Rendez vous auprès des services de police ou de gendarmerie, afin de porter plainte.

# QUE FAIRE?

- ◉ Solliciter le soutien de la famille et des proches ( Ne jamais se taire)
- ◉ Consulter un psychologue pour une prise en charge psychologique
- ◉ Contacter les associations des victimes de violences conjugales



**MATONDO MINGU!**

**NA TONDI BINO**

